



COMMUNIQUE

COLLECTIF DES CITOYENS INQUIETS DE MAYOTTE

Le collectif des citoyens inquiets de Mayotte a lancé une grande campagne de pétition afin d'alerter les plus hautes autorités de l'Etat sur la situation alarmante du département de Mayotte.

Cette pétition qui avait pour objectif initial 5000 signatures, a rassemblé 12 642 signatures (attesté par un huissier de justice le jeudi 18 février 2016) en moins de deux semaines.

Après l'envoi de cette pétition au Président de la République, vous trouverez, joint à ce communiqué, la réponse de la Présidence de la République.

Malgré cette « conscience de la situation de Mayotte » de la part de la Présidence de la République, nous considérons cette réponse comme insuffisante face à la situation alarmante de notre département au sein de la République française.

A cet effet, parce qu'il semblerait que 12 642 signatures ne soient pas suffisantes, pour décider d'un plan d'urgence pour Mayotte : police, justice, éducation, insertion, réinsertion, politique de la ville ... etc (sans compter les questions posées par nos parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat),

Nous lançons un APPEL auprès des grands élus de Mayotte (députés, sénateurs, Président du Conseil général, Président de l'association des maires...etc) afin qu'ils manifestent devant l'Assemblée nationale en y conviant la presse nationale et l'ensemble de leurs collègues parlementaires pour faire entendre la voix des habitants de Mayotte et à nouveau alerter les plus hautes autorités de l'état sur la nécessité d'agir en urgence pour notre département.

Contact :

collectifmayotte@gmail.com / 06.39.69.98.00